

## COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Pierre BONNET, Laurent REMY, Laurent JANVRIN, Jean GRIMALDI, Michèle TRUC, Roselyne BIGI, Dominique LIAUTAUD, Olivier DEBOURREZ, Delphine GUIBON, Joseph GALLUZZO, Jacqueline ROLFE.

Absents représentés : Mme Charlotte FABRE (a donné procuration à Dominique LIAUTAUD), Mr Patrice BURLANDO (a donné procuration à Eric AUDIBERT)

Madame Dominique LIAUTAUD a été nommée secrétaire.

### FINANCES LOCALES

#### 1. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAT 2020 - ACQUISITION DE LA PARCELLE D 992 POUR LA CRÉATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT, RUE DES ECOLES.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un parc de stationnement sur la parcelle D 992, projet qui s'inscrit dans la continuité de l'acquisition de la parcelle D 993, parcelle contiguë en vue de la création de la voie piétonne située entre la rue des écoles et la rue du Ferrailon faisant l'objet de l'emplacement réservé 41 du Plan Local d'Urbanisme et identifié dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des voies publiques (PAVE). La création de ce parking permettrait d'offrir un espace de stationnement en accès direct avec les commerces du centre village en lien direct avec le cheminement piétonnier qui rejoint l'école et le parc de stationnement de la Palud.

Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle D 992 d'une contenance de 810 m<sup>2</sup>, au prix de 120 000.00 € contradictoirement défini avec les propriétaires de la parcelle soit 148.15 € le m<sup>2</sup>.

Ce type d'opération étant éligible au FRAT PACA 2020, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour ce projet.

Monsieur le Maire propose ainsi de solliciter l'aide du FRAT selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

|                  | Montant HT   | %     |
|------------------|--------------|-------|
| Autofinancement  | 84 000.00 €  | 70 %  |
| FRAT PACA 2020   | 36 000.00 €  | 30 %  |
| Montant Total HT | 120 000.00 € | 100 % |

**Vote : Approuvé à l'unanimité.**

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.*

*Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquises leur caractère exécutoire.*

Affiché le :

Le Maire

Eric AUDIBERT

